



Communiqué de presse

Luxembourg, le 18 octobre 2017

La Cour des comptes européenne publie son programme de travail pour 2018

La Cour des comptes européenne publie aujourd'hui son programme de travail pour 2018, lequel contient des détails sur les rapports spéciaux qu'elle prévoit de publier en 2018, ainsi que des informations sur ses rapports annuels et le processus de programmation de ses travaux. Au total, les auditeurs ont l'intention d'élaborer quelque 90 publications en 2018, dont des rapports annuels, des rapports spéciaux et des avis.

«Ce programme de travail définit les domaines prioritaires sur lesquels nous nous concentrerons en 2018» a affirmé M. Klaus-Heiner Lehne, le président de la Cour des comptes européenne. «Nous couvrirons un vaste éventail de questions, qui reflètent les défis auxquels l'UE fait face à l'heure actuelle, telles que l'utilisation durable des ressources naturelles, la croissance et l'inclusion, les défis en matière de migration et de développement mondial, le marché unique, ainsi qu'une Union européenne responsable et efficiente».

Le programme de travail comprendra un document d'information sur l'avenir du budget de l'UE pour contribuer à la discussion relative au cadre financier à moyen terme de l'Union, ainsi que des documents d'information sur la simplification de la politique de cohésion et du programme Horizon 2020, et sur le futur de la PAC.

D'autres audits porteront sur les actions de l'UE relatives à la sécurité des aliments, la désertification dans l'UE, la Facilité en faveur des réfugiés en Turquie, le Fonds fiduciaire de l'UE en faveur de l'Afrique, la transparence du financement des ONG, l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles, et la prévention des conflits d'intérêt ainsi que la question de l'éthique dans les institutions de l'UE. Une analyse panoramique sur les transports et la mobilité figure également parmi les activités prioritaires. Tous ces rapports seront publiés courant 2018.

Les activités recensées dans le programme de travail ont été sélectionnées dans le cadre d'un processus de planification globale qui consiste notamment à examiner l'évolution de la situation

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages du programme de travail 2018 adopté par la Cour des comptes européenne.

Le programme est disponible dans son intégralité en anglais (et le sera prochainement en français et en allemand) sur le site www.eca.europa.eu.

ECA Press

Mark Rogerson – Porte-parole

T: (+352) 4398 47063

M: (+352) 691 55 30 63

Damijan Fišer – Attaché de presse

T: (+352) 4398 45410

M: (+352) 621 55 22 24

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu

@EUAuditors

eca.europa.eu

actuelle dans l'UE et à consulter nos partenaires, en particulier le Parlement européen.

Le Président Lehne présentera le programme de travail 2018 à la commission du contrôle budgétaire du Parlement européen le 20 novembre 2017. Son intervention sera diffusée en direct.